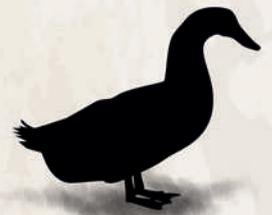


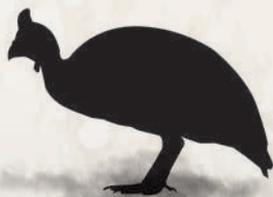


SNA



SYNDICAT NATIONAL DES
ACCOUVEURS

DOSSIER DE PRESSE







SOMMAIRE

Edito du président Louis Perrault Dates clés	p. 04
Présentation générale	p. 05
Des Hommes et des Métiers	p. 06
Portrait d'un éleveur	p. 07
Un syndicat en action	p. 08
Chiffres clés	p. 09
Présentation des filières	p. 10



Edito de

LOUIS PERRAULT

Président du syndicat national des accouveurs

« 40 ans est une étape et il nous semblait important de fêter cet événement.

Le SNA représente une profession aux multiples facettes qui a su se fédérer au fil des années. Aujourd'hui, **ce syndicat regroupe au niveau national l'ensemble des entreprises de sélection et d'accoupage de toutes les espèces de volailles**, C'est une configuration unique au sein des familles professionnelles des filières avicoles.

Nous avons réussi à y parvenir en mettant de côté nos points de divergences au nom de l'intérêt général !

Notre syndicat a été créé pour être un **véritable outil pour ses adhérents et un interlocuteur pertinent et crédible**, notamment pour les pouvoirs publics lors de la gestion de crises comme celles que nous venons d'affronter. Il est aussi un partenaire reconnu des instituts techniques de la recherche et de la formation.

La **diversité des profils** des adhérents du SNA et leurs savoir-faire, est une **richesse et une force** sur laquelle nous devons **ensemble** nous appuyer. Parmi les défis qui nous attendent :

- **Rester performants et compétitifs dans un contexte international très concurrentiel**, en adaptant nos outils et nos produits pour répondre aux évolutions rapides des marchés. La crise sanitaire d'influenza, qui a touché récemment la filière, a « bousculé » profondément l'ensemble de la profession.



Il faudra certainement plusieurs années avant de pouvoir reconquérir les marchés qui ont été perdus suite aux embargos.

- **Assurer, sur la durée, une relation de confiance auprès du grand public.** Cela passe par la poursuite de la mise aux normes environnementales de nos sites de production, mais également par notre capacité à être pro-actifs sur d'autres domaines, comme le bien-être animal.

Les adhérents du syndicat y travaillent, à leur niveau, que ce soit au sein de leur entreprise et dans le cadre des différentes commissions thématiques qui structurent le SNA.

Reste à faire connaître nos métiers auprès des nouvelles générations et de susciter des vocations. Nous devons modifier le regard qui est porté sur nos professions. Faisons connaître toute la richesse de notre filière, partageons nos expertises, donnons envie à la jeunesse de s'investir dans un secteur qui recrute et qui offre de belles perspectives.

L'accoupage est une véritable aventure humaine : partageons-la ensemble. »

Dates clés

1975

Création du Syndicat National des Accouveurs

1997

Charte de Qualité Sanitaire Professionnelle

2000/2012

Nouvelles Commissions Transversales

2012

Création des Comités par espèce

2016

- Charte du bien-être Animal
- Charte du bon usage des traitements médicamenteux





Présentation générale du SNA

LE SYNDICAT NATIONAL DES ACCOUEURS

Le Syndicat National des Accoueurs a été créé fin **1975** par cinq entreprises d'accouage souhaitant se rassembler au sein de **leur propre organisation professionnelle nationale**.

Dès sa création, le SNA a eu **la volonté de regrouper tous les accoueurs** de France, quelles que soient leur taille, leur localisation ou les espèces produites.

En **1976**, cinq espèces sont déjà représentées : poulet de chair, ponte, dinde, canard et pintade. Au fil des années, l'oie, la caille et les gibiers à plumes rejoignent également le SNA. **Entre 2000 et 2012**, le SNA se structure et connaît une véritable montée en puissance dans son fonctionnement et ses actions.

De nouvelles commissions transversales sont créées : sanitaire et export, environnement, bien-être animal, communication, recherche et développement.

En **2012**, six comités espèces font leur apparition (poulet de chair, poule pondeuse, dinde, palmipèdes, pintade, gibiers) pour répondre aux spécificités de chacune de ces filières.



AUJOURD'HUI

- Le SNA regroupe **l'ensemble** des entreprises de sélection et d'accouage de toutes les espèces de volailles : poulet de chair, poule pondeuse, dinde, palmipèdes (canard et oie), pintade, gibiers (faisan et perdrix) ainsi que la caille.

- **84 entreprises** de toute taille et de tout secteur géographique sont aujourd'hui adhérentes. Les petites entreprises sont représentées au même titre que celles appartenant à des grands groupes. **Une configuration unique** dans l'aviiculture française qui lui confère toute sa force et sa crédibilité.



SES MISSIONS

- **Le syndicat représente et défend les intérêts de ses adhérents.** Structure de dialogue entre les entreprises de sélection accouage et leur environnement politique, économique et social, il met tout en œuvre pour faciliter et développer l'activité de ses membres au niveau régional, national et européen.

- **Il assure le lien avec les différentes structures interprofessionnelles** françaises et européennes. Le SNA est membre de toutes les Interprofessions Nationales reconnues par les Pouvoirs Publics dans le secteur avicole et par des associations européennes ERPA et ELPHA*.

- **Le SNA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics** français (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt), Il facilite les échanges entre les institutions françaises et européennes.

- **Il travaille en étroite collaboration avec** les différents organismes intervenants dans le secteur avicole au niveau de la **recherche** (INRA, ANSES), des instituts techniques (ITAVI) et de la **formation** (Avipôle Formation).

*ITAVI : Institut Technique de l'Aviculture

ERPA : Association européenne de volailles rurales

ELPHA : Ass. Européenne des sélectionneurs, accoueurs et exportateurs d'œufs à couver



L'ACCOUVAGE

Une activité aux multiples facettes

L'accoupage consiste à faire **incuber puis éclore les œufs**. Tout d'abord, il faut **produire des œufs fertiles**, dit œufs à couver (OAC), par des reproducteurs, eux-mêmes issus de **souches sélectionnées à cet effet**. C'est la première étape pour les filières volailles.

Cette activité englobe plusieurs étapes et fait appel à différents métiers, tous liés les uns aux autres. La maîtrise **technique et sanitaire** de chaque étape est indispensable pour assurer la **qualité** du produit final.

LA SÉLECTION DES SOUCHES DE VOLAILLES

Il s'agit de sélectionner des lignées disposant des critères recherchés (reproduction, rusticité, performances zootechniques et qualités des produits finaux...), qui seront croisés pour produire des reproducteurs destinés aux multiplicateurs.

LA MULTIPLICATION

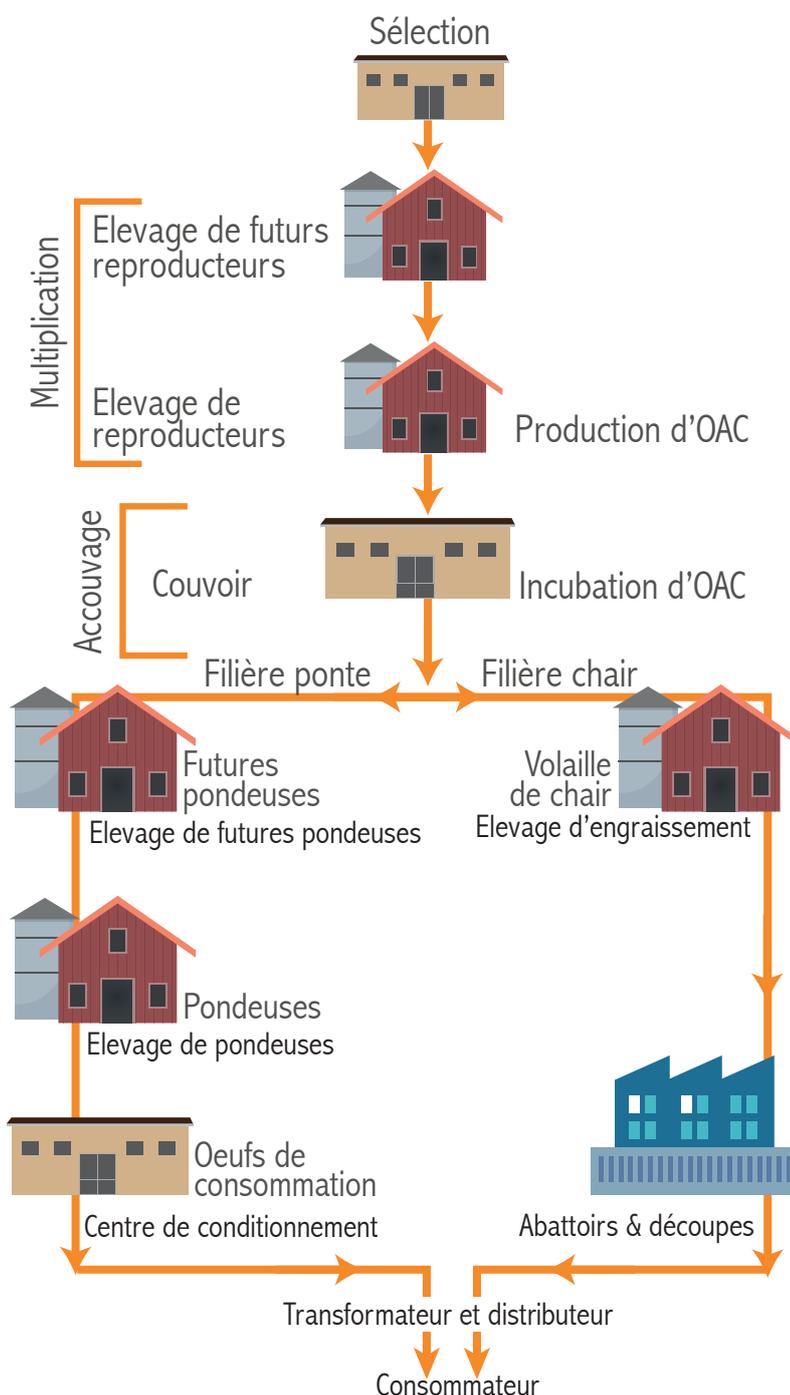
Elle est pratiquée dans des bâtiments d'élevages aménagés à cet effet par des éleveurs **sous contrats** ou directement **salariés par des entreprises d'accoupage**.

L'objectif est d'élever des futurs reproducteurs jusqu'aux premières pontes, puis de les faire reproduire afin d'obtenir des œufs à couver (OAC). Ces œufs sont ensuite collectés et transportés dans un couvoir.

L'ACCOUVAGE

Il consiste à placer les OAC à l'intérieur d'incubateurs et à les maintenir le temps nécessaire dans des conditions précises : température, hygrométrie, conditions sanitaires, renouvellement de l'air etc.

Après éclosion, les poussins d'un jour sont préparés puis transportés vers les élevages de produits finaux (volailles de chair, œufs, foie gras, gibiers etc.).



SYLVAIN LESTOUX

Éleveur de poulettes

Sylvain Lestoux, 43 ans, est éleveur de futurs reproducteurs à Loudéac (22) pour le Couvoir Perrot. Sur plus de 8 000 m² de bâtiments, 64 000 poulettes et 8 000 coqs sont ainsi accueillis.

Ce passionné élève ce qui est communément appelé des « futurs reproducteurs de chair », c'est à dire des volailles destinées à produire des œufs qui deviendront à leur tour des poulets destinés à être consommés.

Son rôle : prendre soin des poussins d'un jour qui lui sont confiés, pendant près de 21 semaines. Alimentation, vaccination, respect des règles sanitaires, Sylvain prend sous son aile des poules et coqs durant près de 5 mois.

Assez peu connu du grand public, ce métier, qui ne s'improvise pas, nécessite un engagement de chaque instant. *« Nous travaillons avec du vivant au quotidien. Nous ne savons jamais ce qu'il peut se passer. Il faut toujours être prêt à intervenir en cas de besoin, de jour comme de nuit. »*



Rien n'est laissé au hasard. Les règles sanitaires sont drastiques et les élevages sont soumis à de fréquents contrôles. *« Mon travail est important car il s'inscrit dans un processus global. Mon activité est l'un des maillons de la chaîne de l'accoupage. Ma mission est de fournir au couvoir des poulettes en bonne santé afin qu'elles pondent par la suite des œufs de qualité. »*

Pour devenir éleveur, Sylvain Lestoux a effectué un BTS Productions Animales suivi d'un certificat de spécialisation avicole. Vingt ans plus tard, un constat s'impose : la filière de l'accoupage dans son ensemble a du mal à recruter malgré de nombreuses opportunités.

« Au-delà de la maîtrise technique, il faut aimer les animaux et y être attentif. C'est pour moi la clé de la réussite » conclut Sylvain en toute humilité.



Depuis sa création, et au fur et à mesure de l'évolution des métiers de l'accoupage et des attentes sociétales, le SNA travaille sur tous les sujets transversaux dans le cadre de **commissions thématiques***.

Ces travaux ont permis l'**élaboration et la mise en application de plusieurs documents de référence.**

UNE CHARTE DE QUALITÉ SANITAIRE

Dès les années 90, une réflexion a été initiée par des membres du syndicat pour mettre en place une **démarche qualité** -des élevages jusqu'à la livraison des poussins- afin de minimiser les risques sanitaires.

Créée en 1997, la démarche repose sur trois éléments :

- **Un référentiel régulièrement réactualisé.**
- **Un audit externe réalisé par un organisme certificateur.**

• **Une commission d'évaluation** des audits composée de professionnels (dont vétérinaires et scientifiques) et d'un représentant des pouvoirs publics.

Fin 2015, 80% de la capacité de production de la sélection et de l'accoupage était agréée selon ce référentiel professionnel.

UNE CHARTE DU BON USAGE DES TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

Premier maillon des filières avicoles et conscientes de **leurs responsabilités** en tant que multiplicateurs, les entreprises adhérentes du SNA se sont engagées, collectivement, vers une amélioration de l'usage des traitements médicamenteux afin de répondre aux attentes des filières et aux préoccupations sociétales.

La Charte du bon usage des traitements médicamenteux du SNA s'intègre à la **démarche globale d'engagement** de l'ensemble des maillons de la Filière Volailles de chair sur l'usage raisonné des traitements médicamenteux.

La charte SNA s'applique à tous les couvoirs quelle que soit l'espèce : poulet de chair, poudeuse, dinde, palmipèdes, pintade, caille et gibiers.

UNE CHARTE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le principe de cette démarche est de mobiliser **toutes les entreprises autour d'un référentiel fédérateur et évolutif.** L'accent est mis sur la **formation**, la mise en place de **bonnes pratiques** ainsi que l'**évaluation** des pratiques via des audits internes et externes.

LE SNA ET LA FORMATION

Le syndicat accorde une importance toute particulière au **volet formation** des professionnels du secteur.

Les accoueurs ont toujours été pro-actifs en la matière. Ils sont à l'origine de la création dès 1962 du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Sociale Avicole (CFPPSA), basé à Ploufragan (22), devenu **AVIPOLE-FORMATION** en 1998. Le SNA, membre d'Avipôle, est de ce fait **très actif dans les orientations et la gestion de cet outil.**

De nombreuses formations avicoles sont organisées à destination du maillon multiplication-accoupage :

- un module Reproduction-Incubation dans toutes les formations de conseillers d'élevages avicoles.
- des outils pédagogiques (montages audio-visuels...) destinés à la formation des salariés des couvoirs.
- des formations de Chefs de Couvoirs.
- des formations Intra-entreprises sur la maîtrise sanitaire, le bien-être animal, le transport des poussins...et des formations Inter-entreprises, notamment pour les couvoirs du Sud-Ouest et de l'Est.
- des audits d'entreprises à la demande.

*Sept commissions au total : sociale et paritaire, sanitaire et export, environnement, bien être, communication, commission recherche et développement et commission d'agrément des couvoirs à la Charte de qualité sanitaire du SNA.



Chiffres clés

Chiffres SNA - 2016

de la sélection & de l'accoupage français

**PRODUCTION
HEBDOMADAIRE
22 Millions**
de volailles d'1 jour

**Exportation vers
plus de 80 pays**

**CA à l'Export: 268 M€
soit 28% du CA Global**

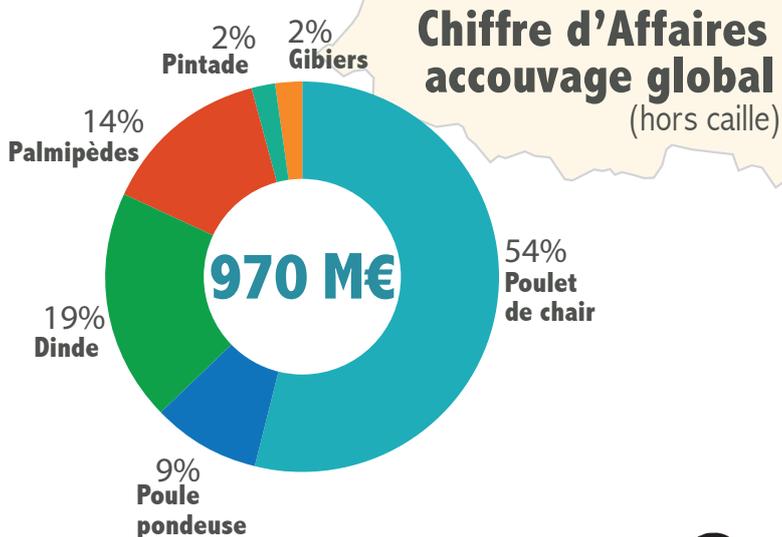
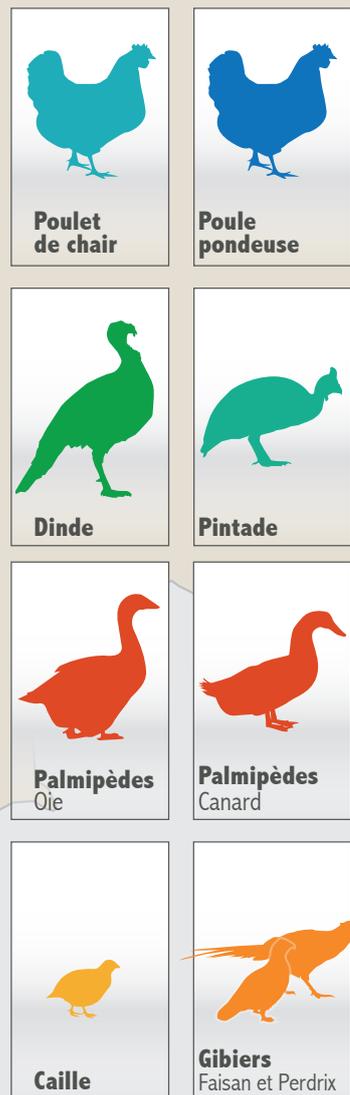
84 
Entreprises
Localisés partout en France

112 
Couvours

 **4 100**
Emplois Directs

1 100  *Eleveurs
en contrat*

Les 8 filières



Les 7 filières représentées

Chiffres des entreprises de sélection et d'accoupage en France

Filière Poulet de chair



PRODUCTION •
HEBDOMADAIRE
15 millions de
poussins

EMPLOI •
1 830 salariés



40
Entreprises

709 sites d'élevage



Grand Ouest :
Bretagne, Pays de Loire,
Sud Ouest

• ECONOMIE
525 millions € de CA

• EXPORT
107 millions € de CA
Vers Monde

Filière Poule pondeuse



PRODUCTION •
HEBDOMADAIRE
850 000
poussins

EMPLOI •
245 salariés



11
Entreprises

91 sites d'élevage



Bretagne, Pays de Loire,
Sud Est

• ECONOMIE
90 millions € de CA

• EXPORT
33 millions € de CA
Vers Europe, Afrique,
Madagascar

Filière Dinde



PRODUCTION •
HEBDOMADAIRE
1 million
de dindonneaux

EMPLOI •
800 salariés



6
Entreprises

300 sites d'élevage



Bretagne,
Pays de Loire

• ECONOMIE
180 millions € de CA

• EXPORT
90 millions € de CA
Vers l'Europe, l'Afrique du Nord,
le Moyen Orient et la Russie.



Filière Palmipèdes - Canard et Oie



PRODUCTION •
HEBDOMADAIRE
1 million 950 000
canetons
et **19 000** oisons

EMPLOI •
941 salariés

21 
Entreprises

353 sites d'élevage

 Grand Ouest

• ECONOMIE
139 millions € de CA

• EXPORT
26 millions € de CA
Vers Portugal, Hongrie, Pologne,
Russie, Ukraine, Corée, Thaïlande,
Indonésie.

Filière Pintade



PRODUCTION •
HEBDOMADAIRE
640 500
pintadeaux

EMPLOI •
142 salariés

6 
Entreprises

10 sites d'élevage

 Grand Ouest

• ECONOMIE
14 millions € de CA

• EXPORT
1 millions € de CA
Vers Italie, Espagne,
Portugal, Brésil

Filière Gibiers - Faisan et Perdrix



PRODUCTION •
HEBDOMADAIRE
770 000 perdreaux et
faisandeaux

EMPLOI •
150 salariés

4 
Entreprises

100 sites d'élevage

 Grand Ouest

• ECONOMIE
20 millions € de CA

• EXPORT
11 millions € de CA
Vers l'Europe dont l'Angleterre.
Production vendue sur le
marché européen à 70 %

Filière Caille



PRODUCTION •
HEBDOMADAIRE
770 000
cailleaux

EMPLOI •
500 personnes*

2 
Entreprises

 Grand Ouest

**Pour l'ensemble de la filière: sélection, accoupage, production, abattage*





SYNDICAT NATIONAL DES
ACCOUVEURS

Contact Presse - Agence Communiqués

info@communiques.fr

02 99 79 60 89

